

ROYAUME DU MAROC

Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Energie  
Des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Chargé de l'Environnement



## Projet FEM/Banque Mondiale

### « Gestion Intégrée des Zones Côtières/Côtes Méditerranéennes- Région de l'oriental »

«Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des cadres des partenaires provinciaux, des cadres des communes et des associations dans le domaine de la GIZC»



Atelier de formation (Province de Driouech).

## Rapport de Synthèse de la Session de Formation réalisée dans les Provinces de Nador, Driouech et Berkane.

Du 21 au 31 octobre 2013.

Professeur Abdelhafid CHAFI

Consultant en GIZC

# INTRODUCTION

Dans un objectif de développement durable, les zones côtières méditerranéennes-Région de l'Oriental et principalement celles qui ont un fort potentiel économique et environnemental sont très vulnérables avec des grands enjeux de développement en conflit avec et préjudiciable à l'environnement. Elles doivent être au centre des considérations des politiques d'aménagement du territoire national. En effet, le développement durable des zones côtières, qui peut résulter des politiques locales, dépend fortement des politiques nationales. De plus, ces zones côtières sont le lieu où les pressions anthropiques sont les plus fortes et où les conflits actuels et potentiels d'utilisation du sol sont les plus critiques. Dans ces zones il est essentiel de considérer les aspects géographiques des politiques d'aménagement du territoire, de la réalisation de projets touristiques et industriels et des politiques de protection de l'environnement.

La Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) vise à rapprocher les diverses politiques sectorielles ayant une incidence sur le littoral. Ce concept de gestion doit englober non seulement l'administration et les responsables politiques, mais aussi les autres parties concernées telles que la population, les organisations non gouvernementales et les entreprises locales. La gestion intégrée n'est pas qu'une politique environnementale. Si la nécessité de protéger le fonctionnement des écosystèmes naturels est l'un des principaux objectifs de cette stratégie, la gestion intégrée vise également à améliorer la santé économique et sociale des zones côtières. En effet, dans ces milieux, les objectifs environnementaux et socio-économiques sont intrinsèquement liés. La pression démographique, la pression foncière (développement touristique, agricole et urbain) et la pression sur les ressources naturelles (braconnage, surpêche, destruction d'habitats naturels, perte de la biodiversité...) sont autant de problématiques intrinsèquement liées. Rappelons que le présent projet de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) des zones méditerranéennes de la région de l'Oriental fait partie du programme régional « Sustainable MED » dont la Banque Mondiale est l'Agence d'exécution et, a pour objectif de soutenir l'approche de GIZC au Maroc, pour élaborer les éléments nécessaires pour asseoir une politique de GIZC nationale, travers la réalisation d'actions locales au niveau de sites pilotes dans la région méditerranéenne de l'Oriental. Les sites du projet sont la lagune de Nador (Marchica) et le Cap des Trois Fourches relevant de la Province de Nador, la Commune de Boudinar relevant de la Province de Driouech et l'embouchure de Moulouya relevant de la Province de Berkane.

## Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de renforcer les capacités des cadres des partenaires provinciaux, des cadres des communes et des associations en matière de principes, d'approches et de méthodes de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC).

## Conception du programme de formation (Annexe 1)

Le programme de formation réalisé s'articule autour de 8 modules :

### **Module 1 : Origine et Protocole GIZC (Annexe 1).**

### **Module 2 : Principes de la GIZC, Méthodes, outils et Techniques (Annexe 1).**

L'objectif de ces deux modules est d'étudier l'origine de la GIZC, le Protocole 7 de la convention de Barcelone, les principes généraux, les outils et techniques de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC).

A la fin du module les participants ont compris l'urgence de La GIZC et les bénéfices que l'on tire, ils ont compris qu'est ce qui est intégré, qu'est ce qui est géré et comment s'obtiennent l'intégration et la gestion (l'approche). Ils ont également appris les quatre étapes de bases de démarrage d'un programme GIZC et ont eu une vue d'ensemble des méthodes, outils et techniques utilisés dans ce contexte.

Les zones côtières, milieu vulnérable, connaissent à travers le monde un accroissement de la population, une expansion du tourisme et une exploitation intensive des ressources marines. A cela il faut ajouter les risques naturels provoqués notamment par les changements climatiques. Les conflits d'intérêt y sont de plus en plus fréquents et l'utilisation durable des ressources naturelles et de l'environnement est compromise.

La GIZC est développée pour aider à la résolution de ces conflits : la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) est un processus continu dont le but est de mettre en œuvre le développement durable dans la zone côtière et de maintenir sa diversité. Les décisions qu'elle aura à appliquer servent les besoins des générations actuelles et futures. La GIZC a des avantages aussi bien pour l'environnement, réduit ou évite les dégâts environnementaux, que pour l'économie, bénéfiques financiers à long terme.

Pour faciliter la GIZC deux problèmes essentiels sont identifiés.

- 1) les arrangements structurels et institutionnels (une structure administrative qui assure l'intégration horizontale et verticale de la gestion), les arrangements législatifs (lois, conventions, décrets et normes pour rendre possible la gestion), les arrangements financiers (fonds nécessaire à l'application du processus) .
- 2) La fourniture de l'information, des méthodes, outils et techniques, à l'adresse du manager, nécessaires à la prise de décision.

Le programme GIZC est constitué de quatre phases : reconnaissance du problème (évaluation), planification (collecte des données, développement de politique et prise de décision) mise en œuvre (plan d'exécution, conduite, maintien et contrôle) et évaluation (bilan et perspectives). Ces phases forment un cheminement cyclique et itératif, plutôt qu'une évolution de type linéaire.

-Pourquoi la GIZC : les urgences, les bénéfices

-Le système côtier : la vision systémique (le sous système usage et fonctions ; le sous système infrastructure).

-L'approche : Intégration et arrangements

-Les différentes étapes de la GIZC

-Les méthodes, outils et techniques

### **Module 3 : La GIZC outil de développement durable & Evaluation de la Capacité d'Accueil (ECA) comme outil de la GIZC (Annexe 1)**

L'intérêt scientifique que suscite la démarche de GIZC est reflété par son adoption à grande échelle à travers le monde, elle est un paradigme de base du DD des espaces littoraux.

Le but principal visé par la GIZC est de prôner un DD des zones côtières, ces dernières sont réputées pour leur complexité et leur vulnérabilité car elles constituent le lieu d'ancrage de l'espace terrestre dans l'espace maritime. C'est une politique fortement intégrée et fondée sur la concertation pour mobiliser l'action collective afin de renforcer la pluralité des objectifs escomptés dans une vision de durabilité.

Intégrer des innovations institutionnelles dans les processus de DD des zones côtières est une démarche indispensable pour assurer la durabilité et l'efficacité de l'action publique. Le DD des zones côtières est plutôt une finalité collective construite sur des apprentissages continuels loin de toute forme de schématisation ou fragmentation des tâches, il est sanctionné par une approche systémique émettrice de synergies positives. C'est tout le principe de la pluralité et de l'hétérogénéité des acteurs locaux et où le principe de la proximité demeure le garant de l'efficacité de l'action collective. Dans ce contexte, il est important d'assurer une coordination continue et une concertation consolidée entre les organisations et les institutions à tous les niveaux de décision et à toutes les étapes du programme d'actions.

Le PAP se base sur la définition du développement durable comme développement qui ne dépasse pas la capacité d'accueil d'un écosystème et sur les expériences de l'organisation dans les différentes régions pour prôner une approche flexible de l'ECA. L'option du tourisme durable est le résultat logique du processus d'ECA.

Vu l'importance du tourisme dans la GIZC en Méditerranée, l'ECA doit faire partie de la GIZC.

Le but essentiel de l'ECA est :

- Fournir des paramètres relatifs au développement touristique qui peuvent servir à la planification d'autres activités, des voies de circulation et des infrastructures.

#### **Module 4 : Déroulement d'un processus GIZC : Elaboration de Plans GIZC (Annexe 1).**

La GIZC est un processus complexe à mettre en œuvre. Il est avant tout une dynamique collective qu'il faut savoir animer à l'aide de multiples connaissances et outils, selon un phasage non linéaire dans le temps. Les étapes de ce processus itératif de G.I. ont été explicitées par un groupe de travail qui ont passé en revue une vingtaine d'expériences de G.I. des zones côtières. Il développe un processus en 3 temps successifs : Phase I : Identification préliminaire, Phase II : Préparation, Phase III : Mise en œuvre.

Un plan d'action GIZC implique une volonté politique appliquée à un territoire, c'est-à-dire un espace, des hommes et les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec l'extérieur.

L'application de cette volonté politique passe par des étapes, au cours desquelles des actions ou des tâches sont développées et qui font appel à de nombreux outils, des produits et des résultats sont obtenus. Les outils de chaque étape des trois phases du processus GIZC ont été énumérés dans cet exposé.

#### **Phase I : Identification préliminaire**

##### **Etape 0 : conditions d'initialisation**

C'est une étape préalable qui se fixe comme tâches essentielles :

- L'identification et l'implication des membres de l'équipe et de différents partenaires.
- La mise en place des structures opérationnelles de pilotage de l'activité.
- La sensibilisation et la formation de base destinée aux différents intervenants du programme GIZC.
- L'appropriation du programme GIZC par les acteurs locaux en visant à impliquer l'ensemble des institutions et organismes.

##### **Etape 1 : Faisabilité de mise en oeuvre**

- L'objectif de cette étape est :
- Analyse du contexte de la zone côtière pour évaluer les possibilités et la faisabilité de la GIZC.
- Une fois que les conditions (favorables et défavorables) liées au contexte général sont connues, il s'agit tout d'abord de préciser ce contexte sur le plan local, ce qui contribuera à définir les limites géographiques de la zone ou du site concerné par le projet.
- Il s'agit également de faire l'inventaire des moyens disponibles (humains, institutionnels, financiers) et de pouvoir évaluer les volontés politiques de mise en œuvre d'un processus GIZC aux différents niveaux de gouvernance.

Le rapport de faisabilité au cours de son élaboration devra être soumis, dans une démarche itérative, à l'ensemble des acteurs concernés par le biais d'ateliers ou de réunions pour validation.

#### **Phase II : Préparation**

##### **Etape 2 : Bilan socio environnemental**

Cette étape est d'un intérêt crucial. Elle doit aboutir à la mobilisation d'un ensemble beaucoup plus large d'acteurs autour du premier noyau qui est à l'initiative de la dynamique.

L'objectif de cette étape n'est pas nécessairement de faire un diagnostic très approfondi dans tous les domaines, mais de dégager une appréciation d'ensemble sur l'état des lieux socio environnemental (urbanisation, pollution, ressources hydriques, sites naturels et culturels...).

## **Outils :**

Les données collectées vont contribuer à la construction d'un système d'information géographique et d'indicateurs.

La plupart du temps, et c'est souhaitable, l'approche nécessite de mettre en œuvre des interviews et des enquêtes.

A ce stade, certaines études spécialisées peuvent être envisagées si nécessaires (études d'impact environnemental),

Bases de données élaborées, si possible géo-référencées (SIG) voire des modèles descriptifs des écosystèmes.

La communication doit démarrer dès cette phase avec restitution du bilan environnemental.

### **Etape 3 : Futurs souhaitables et possibles**

Cette étape est interdépendante de la précédente. Dans certaines situations, elles peuvent avoir lieu en parallèle. Décrire ce que l'on est, les problèmes que l'on a, nécessite de déterminer ce que l'on veut être et devenir.

### **Etape 4 : Elaboration de schéma de gestion**

Le projet de schéma de gestion doit être reconnu et validé par l'ensemble des acteurs qui ont participé au processus mais également par les partenaires que l'on veut associer à la réalisation et par les niveaux institutionnels qui lui donneront ainsi une existence non seulement légitime mais aussi légale. Cela peut se faire sous forme de débats publics (ateliers) et/ou de consultations.

## **Phase III : Mise en œuvre**

### **Etape 5 : Institutionnalisation**

L'adoption formelle du schéma de gestion est l'établissement d'un processus de légitimation entamé dès l'étape 1. Grâce à ce processus de concertation et de légitimation, ce schéma (quelque soit son appellation...) fait office de contrat.

### **Etape 6 : Application de schéma de gestion**

La mise en œuvre ne concerne pas seulement la réalisation des activités telles qu'elles sont prévues dans le plan mais également l'organisation des moyens de la transformation des territoires et de celle des relations entre les structures et entre les hommes.

Il s'agit donc autant d'organisation que de programmation des activités, que le comité de pilotage devra négocier avec les partenaires pour asseoir les modalités de partenariat et de participation des acteurs concernés.

La mise en œuvre va par ailleurs mettre à l'épreuve le système de suivi évaluation et provoquer de nombreux ajustements de celui-ci, à travers l'exécution de chaque tranche d'actions annuelles. A la lumière des résultats obtenus (état d'avancement et effets produits) mais aussi des événements ou opportunités nouvelles.

### **Etape 7 : Evaluation et Ajustement**

L'évaluation n'est pas un contrôle mais un processus continu qui commence avec la réflexion sur le système de suivi évaluation susceptibles de « coller » au mieux aux objectifs et stratégies fixés. Elle est de 2 types :

-l'autoévaluation qui suit un rythme opérationnel (annuel en général).

-et l'évaluation extérieure qui suit un rythme contractuel (à mi parcours et/ou en fin de contrat et parfois « ex-post »).

## **Module 5 : Indicateurs de suivi de la GIZC & Tableau de bord (Annexe 1).**

### **Le tableau de bord**

- un outil synthétique de suivi sur lequel s'appuyer pour évaluer les modifications affectant le site
- une aide à la décision pour la mise en œuvre de la stratégie d'action sur le terrain
- fédérateur: Chaque acteur doit se l'approprier (approbation, coopération)
- caractérise le fonctionnement du système
- révisable, il doit être mis à jour régulièrement

### **Les cibles**

- Les cibles doivent être rédigées sous la forme d'un état et pas de verbe d'action. Par ex « Ressources en eau disponibles »

### **Les indicateurs**

#### **L'indicateur : un outil**

- permettant de mesurer de façon objective un phénomène étudié
- décisionnel : il permet de mesurer les conséquences d'un dispositif ou d'une action en place (ou d'un manque d'action)
- Susceptible d'inciter et/ou déclencher une décision et une action
- doit être facile à utiliser
- adapté au problème et au contexte : pas d'indicateur universel

Les indicateurs doivent apporter une information claire et précise sur les cibles

Les indicateurs doivent décrire ce qui est mesuré/suivi et ne doivent pas inclure de verbe d'action ou de gestion. Par exemple, « Taux de remplissage du barrage » « Niveau des nappes » sont corrects mais pas « Suivre les projets d'urbanisation »

Certains indicateurs sont synthétiques et incluent plusieurs variables distinctes qu'il faudra préciser au niveau du plan d'action et de protocoles en fonction des besoins. Ainsi, l'occupation du sol peut inclure des variables telles que « surfaces agricoles », « surface forêts », « surfaces zones humides », etc. Si nécessaire, les surfaces agricoles peuvent être découpées en surfaces irriguées/non irriguées, ou par type de culture.

Il est souvent utile de clarifier si l'indicateur est une mesure de l'Etat du système, ou bien une mesure de Pression ou de Réponse de la société. Pour un suivi donné il est préférable d'avoir des indicateurs au moins sur l'Etat et les Pressions (lorsque possible).

### **Le plan d'action**

- Il doit préciser précisément toutes les étapes pour la mise en œuvre du suivi (la mesure de l'indicateur) et qui en assurera la mise en œuvre.
- L'étude pilote permet de vérifier de façon pratique si le suivi est possible ou si des obstacles inattendus existent.

- Pour un indicateur donné plusieurs variables peuvent parfois être utilisées. Pour une variable donnée, si le plan d'action conclut à une faible possibilité de mise en œuvre il faut :
  - Essayer une autre variable (ou protocole) qui donne une information proche, ou bien
  - Abandonner la variable ou rechercher les moyens nécessaires pour la mesure.
- La collaboration intersectorielle est une dimension très importante de la Gestion Intégrée des Zones Côtières. Le Tableau de bord est un outil essentiel dans cette collaboration à la fois comme outil de communication commun et pour l'acquisition des données de suivi. Le plan d'action doit chercher à s'appuyer autant que possible sur les données existantes dans les différents services/organisations.

## **Module 6 : Cadre juridique et institutionnel de la GIZC au Maroc (Annexe 1)**

### **Cadre Institutionnel :**

 Multiplicité d'acteurs et d'intervenants :

=> Institutions directement ou indirectement impliqués: MEMEE, Ministère de l'Équipement, Haut Commissariat aux Eaux et Forêts, Pêche Maritimes, Ministère de l'Intérieur/ DGCL, Tourisme, Agences de bassins Hydrauliques, ONEP, Agriculture, Éducation Nationale, Affaires Étrangères, etc.)

=> Fondation Mohammed VI pour l'Environnement


=> Établissements spécialisées: ODEP: Office de Développement et de l'Exploitation des Ports, INRH, etc.

=> Institutions interministérielles de consultations: Commission du Littoral, Commission Nationale des Études d'Impacts sur l'Environnement, Conseil supérieur de l'eau et du Climat, Conseil supérieur pour la sauvegarde et l'exploitation du patrimoine halieutique, Conseil supérieur de l'Aménagement du Territoire, Comité National de la Biodiversité, Comité nationale des zones humides, etc.

=> Marine Royale, Gendarmerie Royale, Protection Civile, les agents de la Douane.


=> ONGs, etc.


### **Cadre législatif et réglementaire :**

 Multiplicité des textes à caractère épars généralement très anciens: application difficile

 Refonte et l'actualisation des textes existants en concertation et coordination avec

 tous les acteurs sectoriels.


 Loi 10 –95 sur l'eau


 Loi 11-03 relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement


 Loi 12-03 relative aux études d'impacts sur l'environnement

 Plusieurs instruments juridiques du Département des pêches maritimes ( Arrêtés,

 etc.)


 Projet de loi relatif à la protection du littoral

 La loi relative à l'organisation des aires protégées

 La loi 28-00 relative à la gestion des déchets solides et à leur élimination.

 Autres.

 Conventions et protocoles internationaux:

 plusieurs accords et conventions internationaux relatifs à l'environnement international en général et méditerranéen en particulier notamment en ce qui concerne l'environnement marin et côtier (Convention de Barcelone et ses protocoles, etc.)

## **Module 7 : Etude de cas : Plans de GIZC au Maroc et dans le monde notamment dans la région méditerranéenne** (Annexe 1)

### **Exemple 1 : Projet SMAP III : Moulouya/Saïdia zone humide sensible associée à une approche GIZC**

#### **Plan d'action :**

Le projet SMAP III (programme d'action prioritaire à court et moyen terme pour la protection de l'environnement), lancé par le Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Eau et de l'Environnement et la Station Biologique de la Tour de Valat. Ce projet est appliqué au SIBE de l'Embouchure de la Moulouya- Saïdia, compte tenu de sa richesse en diversité biologique. En effet, cette zone abrite près des 2/3 de toute l'avifaune connue à l'échelle nationale et près de 1/5 de l'entomofaune. Le projet a porté sur la réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic du SIBE, d'une analyse des enjeux et problématique de la zone, d'une préparation de façon participative d'un plan d'action étalé sur deux ans (2007-2008) et une mise en œuvre des activités spécifiques prescrites dans ce plan d'action qui alimentera un processus de partage d'expériences et d'acquis tout en valorisant localement l'approche intégrée et consultative.

Le plan d'action du projet SMAP III s'articulait autour de trois résultats :

-Résultat 1 : Mobilisation et état des lieux

- Résultat 2 : Gestion de la dynamique côtière par le renforcement des capacités

Institutionnelles et la préparation d'un plan local GIZC

- Résultat 3 : Interventions spécifiques

Chaque résultat est décliné en activités :

- Résultat 1 : Mobilisation et état des lieux, comporte cinq activités :

Activité 1.1 : mobilisation des équipes locales et de la coordination régionale et phase d'initialisation

Activité 1.2 : définition des limites de la zone et du niveau administratif d'intervention les plus appropriées pour un plan d'action GIZC

Activité 1.3 : analyse des acteurs de la zone

Activité 1.4 : Diagnostic de la zone et rapport GIZC

Activité 1.5 : communication et sensibilisation des acteurs locaux

- Résultat 2 : Gestion de la dynamique côtière par le renforcement des capacités institutionnelles et la préparation d'un plan local GIZC. Comporte cinq activités :

Activité 2.1 : Comité intersectoriel opérationnel sur la zone côtière

Activité 2.2 : responsabilisation du comité consultatif local de la zone

Activité 2.3 : renforcement des capacités des groupes de travail et des institutions représentées

Activité 2.4 : Tableau de bord

Activité 2.5 : Plan local GIZC : un contrat d'espace littoral



Résultat 3 : Interventions spécifiques. Comporte deux activités :

Activité 3.1 : plan d'action touristique mis à jour pour la Moulouya

Activité 3.2 : Activités pilotes génératrices d'intérêts et de partage de bénéfices

**Exemple 2 : Plan d'action GIZC CAP/SMAPIII/NADOR.**

**Module 8 : Exercices participatifs (Annexe 1).**

L'objectif de ce module :

- Faire participer et impliquer les participants (réactivité, dynamique)
- Conférer à la formation un caractère opérationnel (utilité de la formation)
- Faire le lien entre la réalité (terrain) et la théorie (concepts et principes GIZC)
- Tirer des enseignements pour la mise en œuvre de la GIZC au Maroc/LMO
- Classification des cas à problèmes soulevés
- Regroupement par catégories
- Sélection des problèmes les plus importants (les plus exprimés)
- Tableau récapitulatif

**Comment faire un arbre à problèmes :**

- L'idée est de réfléchir aux relations de causes à effets entre les facteurs qui sont à l'origine des problèmes constatés.
- Ce travail s'effectue en 3 temps :
- \*Enoncez clairement et précisément le problème central. Il sera la base du tronc de l'arbre.
- \*identifier ses causes principales et secondaires (les racines).
- \*Identifier ses conséquences (les branches) et ses effets secondaires (ramifications).

**Comment faire un arbre à objectifs :**

- Une fois l'arbre à problèmes terminé, on construit un second.
- on remplace le problème par l'objectif
- on remplace les causes par les activités à mettre en place pour atteindre cet objectif
- on remplace les conséquences par les résultats attendus.

## Profils et caractéristiques des bénéficiaires

Les participants à cet atelier de formation sont principalement des membres des administrations, des collectivités, des communes et des associations locales des 3 provinces : Nador, Driouech et Berkane.

Les listes exhaustives des participants se trouvent en annexe.



Photos de l'atelier de formation GIZC (Province de Driouech et Berkane).

## Prise en charge

Durant la période des formations, les participants sont pris en charge par le projet GIZC/FEM/BM pour :

- Les pauses café
- La restauration

## Date, lieu et durée de la formation

La formation s'est déroulée du 21 au 31 novembre 2013 selon le planning ci-dessous. Dans la province de Berkane et la province de Nador, la cérémonie d'ouverture a été présidée respectivement par le Secrétaire Général de la province. Dans la province de Driouech, la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Président de la commune de Boudinar.

atelier	Date	lieu
Atelier provincial Nador et Driouch	21 et 22 octobre 2013	Nador
Atelier communal Nador	23 et 24 octobre 2013	Nador
Atelier communal Driouch	25 et 26 (samedi) octobre 2013	Driouch
Atelier provincial Berkane	28 et 29 octobre 2013	Berkane
Atelier communal Saidia	30 et 31 octobre 2013	Berkane

## Programme de la formation

Premier Jour	Deuxième jour
9h00-9h10 : Ouverture de l'atelier	
9h10-11h00 : 3 conférences	9h10-11h00 : 3 conférences
Pr. Snoussi (35mn) : Spécificités du littoral	Pr. Snoussi (35mn) : Contexte climatique et vulnérabilité.
Pr. Snoussi (35mn) : Enjeux et pressions sur le littoral	Pr. Snoussi (35mn) : Contexte climatique et vulnérabilité (suite).
Pr. Chafi (35mn) / Origines et Protocole GIZC	Pr. Chafi (35mn) : Indicateurs de suivi de la GIZC & Tableau de bord
11h00 – 11h15 : pause-café	11h00 – 11h15 : pause-café
11h15-13h : 3 conférences	11h15-13h : 3 conférences
Pr. Chafi (35mn) : Principes de la GIZC, Méthodes, outils et techniques.	Pr. Chafi (35mn) : Cadre juridique et institutionnel de la GIZC au Maroc.
Pr. Chafi (35mn) : GIZC outil de développement durable-ECA comme outil de la GIZC.	Pr. Chafi (35mn) : Etude cas : Plans GIZC au Maroc
Pr. Snoussi (35mn) : Etat et impacts sur le littoral	Pr. Snoussi (35mn) : Contexte juridique et institutionnel du littoral.
13h00 – 14h30 : déjeuner	13h00 – 14h30 : déjeuner
14h30-16h30 : 2 conférences	14h30-16h30 : Exercices Participatifs (GIZC & Littoral).
Pr. Chafi (1h) : Déroulement d'un processus GIZC : élaboration de plans GIZC	Exercice participatif (Pr. Chafi&Pr. Snoussi)
Pr. Snoussi (1h) : Risques naturels côtiers	Exercice participatif (Pr. Chafi&Pr. Snoussi)

## Appréciations du Consultant

La formation s'est bien déroulée et elle est forte et utile pour les membres des administrations, les membres des communes littorales et les membres des associations locales. La logistique a bien suivie et les participants ont bien compris la démarche GIZC et ont pris part activement aux différentes sessions organisées dans les 3 provinces.

Pour les initiés, il est certain qu'ils sont davantage outillés et sauront dès à présent capable d'utiliser les nouvelles méthodes et les outils de la GIZC. Et en plus, ils sauront aussi capable d'intégrer la démarche GIZC dans la préparation des plans de développement des communes situées dans la zone du projet.

En revanche pour ceux qui viennent de découvrir les méthodes de GIZC enseignées, ils auront besoin d'une période transitoire pour rompre avec les anciennes pratiques de gestion sectorielle et aussi de convaincre leur entourage de la valeur ajoutée de la GIZC.

Les cours ont été organisés selon une approche participative privilégiant une intervention active des participants. Plusieurs techniques didactiques ont été utilisées afin de favoriser cette participation : exposés et discussions en plénière ; travaux de groupes l'après midi du 2<sup>ème</sup> jour de l'atelier, étude de cas, brainstorming.

L'organisation d'une telle formation étalée sur 2 jours offre certes l'avantage de partager avec les participants une série d'outils et techniques de la GIZC, mais cela demeure insuffisant à la vue des besoins des bénéficiaires de ces modules.

Deux modules qui méritent faire l'objet d'une session de formation et qui sont d'une importance considérable pour le processus GIZC : Gestion des conflits et Indicateurs de suivi de la GIZC.

### **Appréciation des participants de la formation**

L'analyse des fiches d'évaluation de la formation des participants montre que :

- les objectifs visés par la formation ont été atteints complètement pour 70% des participants et moyennement pour plus de 20% des participants.
- 70% des participants sont très satisfait de la formation.
- La dynamique des participants est bonne pour 60% des participants et moyenne pour 40% qui reste.
- 80% des participants ont jugé que la qualité des consultants est très bonne.

### **Commentaires des participants**

- Sessions de formation très intéressantes
- Nous espérons bénéficier d'autres sessions de formation sur la même thématique
- La durée de la formation est courte, une semaine au minimum serait souhaitable.
- Des animateurs compétents
- La formation a atteint ses objectifs
- La formation nous a permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur le littoral et l'approche GIZC
- Les objectifs de la formation sont généralement atteints
- Les conférences des consultants sont très riches en information
- Supports de formation de bonne qualité

-Organisation de session de formation sur les nouvelles lois environnementales est souhaitable

### **Principales recommandations et suggestions des participants**

- Doter les participants de la documentation au préalable (une semaine avant le démarrage de l'atelier) pour pouvoir suivre convenablement le contenu de la formation, participer aux discussions et gagner du temps
- Multiplier les sessions de formation au profit des associations locales
- Organiser des sessions de formation qui connaissent une sorte de continuité durant l'année
- Regrouper l'atelier communal et provincial dans un seul atelier
- Consacrer plus de temps aux problématiques environnementales du littoral de l'oriental
- Encourager les acteurs du territoire à promouvoir la GIZC au niveau local
- Impliquer tous les acteurs et toutes les associations se trouvant dans le territoire de la Marchica dans les ateliers de formation
- Approfondir le contenu des formations
- Eviter le samedi et les jours fériés pour l'organisation des sessions de formation
- Organiser l'atelier de formation dans une commune qui est proche de la rocade méditerranéenne.
- Organiser des sorties sur le terrain pour illustrer les avantages de la GIZC sur le terrain
- Organiser des sessions de formation et de sensibilisation sur la pollution et la protection de l'environnement
- Impliquer toutes les communes de la province de Driouech dans les sessions de formation organisées par le projet GIZC/FEM/BM
- Impliquer les pêcheurs artisanaux dans les ateliers de formation
- Organiser des sessions de sensibilisation au profit de la population locale des communes littorales

# Annexe

- Contenu des modules
- Exemple de Fiches d'évaluation avant et après formation
- Programme de la formation
- Listes de présence
- Reportage photographique